

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE CENTRE OUEST DU
28/07/2023**

Le présent compte rendu de la réunion des représentants de proximité de la région Centre OUEST du 28/07/2023 est effectué par la Direction et adressée à tous les RDP de la région Centre OUEST et les membres du CSE rattachés à cette région.

Le présent compte rendu reprend les points abordés lors de la réunion du 28/07/2023 relatifs aux sujets prévus dans le cadre des attributions des RDP, à savoir :

- Contribuer à la remontée d'informations entre les salariés et leurs représentants au sein du CSE, notamment en matière de réclamations individuelles.
- Constituer pour les salariés de leur zone de proximité des interlocuteurs pour relayer d'éventuelles problématiques liées à des sujets de l'ordre de la santé, sécurité, des conditions de travail.
- Effectuer des visites de sites relatives aux conditions d'hygiène, de sécurité et aux conditions de travail.

Présents

MARTIAL Franck	Présent	En visio
SESSINI Alexis	Présent	
RODERY CHRISTOPHE	Présent	

Absents

Excusés

ARTIGE BEATRICE	Excusée	
FOUCHARD PHILIPPE	Excusé	
RIVIERE SEVERINE	Excusée	

Document interne à destination des représentants du personnel et des collaborateurs de l'entreprise uniquement. La diffusion externe n'est pas autorisée.

Questions :



1/ Les représentants SNEPS-CFTC vous demandent la liste mise à jour Des sites, avec adresse et horaires de présence de la prestation. Concernant les sites appartenant aux agences de Jarzé et de Mérignac (Nouveau bureau de la zone Aquitaine). (Ces précisions doivent nous être portées via les réclamations RDP Comme l'a rappelé dernièrement Monsieur LAISNEY en réunion CSE).

Réponse de la Direction

Cette liste sera présentée au RDP lors de la réunion du 28 juillet 2023 et sera transmise lors de l'envoi du compte rendu définitif.

2/ Les multisites de Jarzé ont rencontrés visiblement des problèmes sur leurs organisations opérationnelles. Ayant entraîné visiblement la fin de ces postes. Il semble clairement que l'utilisation faite de ces agents n'était pas la plus optimale pouvant en tirer un réel profit et bénéfice. Cela fonctionne bien sur la zone Atlantique avec 2 modes de fonctionnements différents sur les 2 agences mais adapté aux besoins des 2 agences. Pourquoi cela ne serait pas viable sur Jarzé ?

Le SNEPS-CFTC vous demande de bien vouloir clarifier la situation de ce poste et nous dire ce qu'il en advient des 2 agents concernés.

Le SNEPS-CFTC souhaite savoir si une nouvelle étude du poste multisite va être étudiée ?

Réponse de la direction

La direction souhaite étudier une nouvelle organisation des agents multisites et de leur fonctionnement. Les postes ne sont pas supprimés mais momentanément suspendus afin de trouver une meilleure organisation et une optimisation du temps de l'agent multisite.

Chaque agence a ses propres contraintes et nous ne pouvons pas transposer le modèle de la zone Atlantique sur jarzé même si nous faisons le même métier.

3/ Le site de l'INRA de Tours qui a débuté le 1er juillet 2023 n'a pas fait office comme il se doit D'être fait d'une invitation des membres CSSCT à l'élaboration du PDP sur nos nouveaux sites.

Le SNEPS-CFTC vous demande de bien vouloir effectuer cette demande pour les prochaines fois.

Réponse de la direction :

Nous ne manquerons pas de vous associer lors des prochaines prises de marché.

4/ Retour sur le suivi de la réclamation RDP numéro 7 du 02 juin 2023.

Le SNEPS-CFTC vous demande de bien vouloir nous dire quel est le résultat de votre

Réponse : "une discussion va être engagée avec la CTS pour étudier les options possibles ».

Réponse de la direction

Suite à notre échange avec la responsable du CTS, cette dernière nous confirme qu'il est possible de programmer les appels par le CTS lorsque les fins de service n'ont pas été réalisées par les agents. Il s'avère que cette disposition existait déjà il y a quelques temps mais a été supprimée car les agents considéraient qu'ils étaient sollicités par le CTS alors qu'ils avaient, pour la plupart, déjà regagné leur domicile. Nous pouvons effectivement remettre en place les appels CTS de fin de service mais rappelons qu'il est de la responsabilité des agents d'effectuer leur fin de service comme le prévoit le

règlement intérieur. Par ailleurs, nous suggérons aux représentants du personnel d'effectuer une étude auprès des agents afin de savoir s'ils sont en accord avec la remise en place des appels CTS de fin de service étant donné que cette fonction a été supprimée à la demande générale des agents.

5/ Retour sur le suivi de la réclamation RDP numéro 9 du 02 juin 2023.

Le SNEPS-CFTC souhaite connaître le résultat de votre réponse : "... Nous sommes ouverts à explorer cette possibilité. Nous allons donc examiner les différentes options disponibles sur le marché afin de trouver un fournisseur fiable qui propose une gamme de tenues adaptées aux besoins spécifiques de nos agents féminins.

Réponse de la direction

Les négociations sont toujours en cours entre des fournisseurs et le siège de Challancin. Pour le moment nous n'avons pas plus de précisions sur un éventuel changement de fournisseur. Nous reviendrons vers vous sur l'avancement de ce dossier lors de nos prochaines réunions. Vous pouvez néanmoins passer vos commandes auprès de vos responsables de secteur.

6/ Vu les réclamations 4 et 5 que le SNEPS-CFTC porte ici même.

Le SNEPS-CFTC vous demande de bien vouloir prendre en considération le besoin essentiel du suivi des réponses que vous nous faites.

Il va de soi que les 2 réponses précédemment citées ne peuvent rester sans suite car celles-ci ne nous apportent aucune réponse concrète.

Le but en soi de ces réunions est d'obtenir une véritable réponse aux soucis remontés.

Vous voudrez bien comprendre que les réponses données ne peuvent rester sans suite dans

le délai raisonnable d'une réunion RDP à la suivante.

Sans quoi, le SNEPS-CFTC reviendra vers vous pour obtenir les réponses et le suivi de manière systématique.

En vous remerciant de votre compréhension.

Réponse de la direction

Nous répondons à vos questions seulement si nous avons eu des réponses concrètes après avoir sollicité la ou les personnes concernées. La direction ne souhaite en aucun cas donner des informations biaisées ou erronées aux représentants du personnel.

Fin de réunion à 09H30

Prochaine réunion : le 22 septembre 2023

RODERY Christophe
Directeur D'agence

